



Bulletin Mensuel de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)

par [L'Unité de Communication et des Relations Publiques]

DES OUVRAGES PUBLICS INAUGURÉS DANS LE NORD-EST



Coupe de ruban en marge de l'inauguration des ouvrages publics dans le Nord-est

L'OMRH, le BON, le programme AGIL et l'UE, assistés des autorités locales, ont procédé au début du mois d'octobre à l'inauguration d'un ponceau (Trou du Nord), d'une place publique (Ferrier) et d'un marché public (Ste Suzanne) parmi une quinzaine de projets exécutés dans le cadre du FICT visant à appuyer treize des communes des départements du Nord et du Nord-Est par l'érection d'ouvrages publics.



Ces projets supportés financièrement par l'UE et le trésor public prennent en compte l'axe Cap-Haïtien-Ouanaminthe. Ce qui leur donne à la fois une portée communale et intercommunale. A noter que cette initiative

s'inscrit dans le processus de la décentralisation dont la gouvernance locale constitue le socle.

Rappelons que le programme AGIL (Appui à la Gouvernance et à l'Investissement Local) est un programme du gouvernement haïtien qui bénéficie du financement de l'Union Européenne à hauteur de 5,5 million d'euros.



Piloté par l'Office de management et des ressources humaines en représentation de la Primature, le Maître d'œuvre de ce Programme, AGIL vise 2 résultats :

- Mise en place d'une structure d'appui à la décentralisation (SAD) : dispositif institutionnel de coordination intergouvernementale et interterritoriale, et

- D'un Fonds d'investissement des Collectivités Territoriales (FICT): dispositif financier d'appui aux investissements porteurs de développement au niveau local.

DANS CE NUMERO

- 1) L'OMRH et le MICT placent la déconcentration sur des voies prometteuses ;
- 2) La plateforme UXP fournit la solution pour un gouvernement plus performant en Haïti ;
- 3) Formation : Les cadres des services déconcentrés du département de l'Artibonite se renforcent ;
- 4) La gouvernance électronique en Haïti: rêve ou réalité ?
- 5) La mise en place du dispositif de Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) en Haïti avance à grand pas.

Info du mois

25, c'est le nombre d'agents publics inscrits au programme de licence sur la VAEP.

L'OMRH et le MICT placent la déconcentration effective des services publics au centre des débats

L'une des structures de l'OMRH, en l'occurrence la cellule de promotion de la déconcentration, vient de produire son rapport sur l'atelier de validation du document de Politique nationale de déconcentration. Ce document définit les grandes orientations, les volets opérationnels ainsi que le mécanisme institutionnel en vue d'arriver à une déconcentration effective des services publics centraux consacrée par la constitution de 1987 tant dans sa version initiale qu'amendée.

Le mardi 29 septembre 2015, l'Office de Management et des Ressources Humaines, de concert avec le MICT et avec l'appui technique et financier du projet LOKAL +, a organisé, à l'Hôtel Marriott, un atelier en vue de la validation du document de Politique nationale de déconcentration (PND). En plus des cadres de l'ensemble des ministères et organismes autonomes, des représentants de la société civile ont pris part à cette activité.



Monsieur Uder Antoine, Coordonnateur Général de l'OMRH

Procédant à l'ouverture de l'atelier, le coordonnateur général de l'OMRH, Uder Antoine, a souligné que le document de projet qui va être mis en discussion a été le fruit d'un travail collectif qui devra être amélioré avec l'appui de l'ensemble des institutions de l'Etat. Tel a été, d'ailleurs, le motif d'organisation dudit atelier.

Selon le coordonnateur général de l'OMRH, le document de politique nationale de déconcentration et sa validation s'inscrit dans une démarche visant la modernisation de l'administration publique pour fournir des services de proximité et de qualité aux citoyens. « A travers cette politique, a-t-il

poursuivi, l'OMRH entend définir les grandes orientations en matière de déconcentration administrative. L'objectif majeur consiste à garantir une meilleure distribution des services sur tout le territoire en soutien au développement équilibré du pays dans son ensemble ».

Tout en rapprochant la déconcentration et la décentralisation, il admet que les deux constituent des piliers essentiels du Programme Cadre de la Réforme de l'Etat (PCRE). Les deux ont pour finalité la croissance économique et la réduction de la pauvreté axées sur un développement équilibré et durable. Il soutient en ce sens que la PND « est une politique transversale et intersectorielle visant à faire de l'accès de tous aux services publics de qualité, le point d'articulation de la réorganisation de l'appareil administratif pour assurer de meilleures conditions d'existence à la population dans un Etat unitaire et décentralisé ».



Gino Bonnet, Directeur général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT)

Pour le Directeur général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), Gino Bonnet, la déconcentration représente un enjeu important pour l'Etat et pour la modernisation de ses services. Il a, par ailleurs, rappelé le rôle important que doivent jouer les directions départementales dans le processus de déconcentration en Haïti. « La déconcentration répond à un souci d'efficacité, tout en responsabilisant les autorités publiques aux différents niveaux de gestion territoriale, mais aussi en rapprochant les institutions de leurs administrés » a-t-il conclu.



Wisner Thomas, directeur de la cellule de promotion de la déconcentration administrative à l'OMRH, et Ronald Covil, conseiller en administration publique à l'OMRH

D'après ses principaux initiateurs, Wisner Thomas, directeur de la cellule de promotion de la déconcentration administrative à l'OMRH, et Ronald Covil, conseiller en administration publique à l'OMRH, le MICT et l'OMRH doivent tout mettre en œuvre pour faire de la déconcentration une réalité, ce pour une meilleure desserte des services publics à la population. Ils soutiennent que cette politique a pour but de garantir une meilleure distribution des services publics sur tout le territoire en soutien au développement équilibré du pays dans son ensemble.

Plus précisément, la PND poursuit les objectifs suivants :

- L'élaboration et la mise en application d'un nouveau cadre légal sur la déconcentration ;
- L'amélioration de la répartition et de la couverture des services de base et des équipements publics ;
- Le renforcement des capacités des organes de l'administration centrale en matière de planification et de contrôle de l'action publique ;
- Le renforcement de la capacité opérationnelle des services déconcentrés ;
- Le renforcement des capacités des structures de coordination territoriale : les délégations et vice-délégations.

Notez que pour implémenter la Politique nationale de déconcentration, deux volets ont été envisagés : un volet préparatoire et un volet opérationnel. Les participants à l'atelier n'ont pas manqué de réagir sur les volets en question. N'étant pas d'avis unanimes sur les contenus, les différents groupes ont formulé des recommandations plutôt variées. Un comité de suivi de l'atelier composé de sept membres et provenant des

entités étatiques suivantes : la Primature, le BMPAD, le ME, la Délégation départementale de l'ouest, le MSPP, le MAEC et le PNUD, a été mis sur pied en vue d'aider à la finalisation d'un document qui prendrait en compte les recommandations et les propositions qui ont été produites par les participants.



Une vue de l'assistance

Cet atelier, financé par l'USAID à travers le projet LOKAL+, a été l'occasion pour des cadres techniques des ministères versés dans le domaine de la déconcentration administrative de mettre à contribution leurs connaissances ainsi que leurs expériences.

La plateforme UXP fournit la solution pour un gouvernement plus performant en haïti.



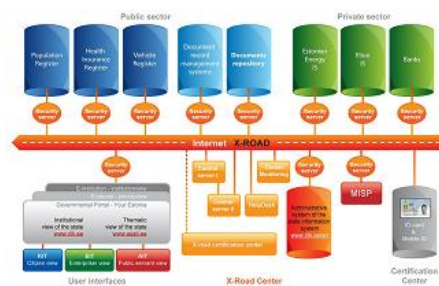
La délégation Haïtienne en Estonie dans le cadre d'un séminaire de formation sur le X-ROAD

Port-au-Prince le 21 Octobre 2015 - Le gouvernement de l'Estonie a développé, depuis plus d'une décennie, une plate-forme technologique permettant l'interopérabilité et en temps réel entre les différents systèmes d'information, avec le niveau de sécurisation des données la plus exigeante. Aujourd'hui, elle est adoptée par plusieurs pays en développement et considérée comme la norme internationale pour les échanges électroniques de données entre différentes institutions d'un gouvernement. Désignée sous le nom de «Unified Exchange Platform» (UXP), cette plateforme est dans un processus d'intégration en Haïti, sa mise en place est financée par

l'USAID dans le cadre du Projet Integrated Financial Management System (IFMS).

UXP (appelé «X-ROAD» en Estonie) est utilisé pour soutenir des centaines de millions de transactions d'échange de données chaque année, permettant de précieuses économies de temps et de ressources lors du partage des informations, de rendre les entreprises plus productives et d'améliorer les normes et la qualité de vie des citoyens. Un groupe de dix responsables informatiques du gouvernement haïtien et le Coordonnateur Général de l'OMRH ont participé à un voyage d'étude du 3 au 9 Octobre 2015 afin d'observer l'UXP en opération en Estonie, et en apprendre davantage sur sa fonctionnalité voire son utilité.

Cette nouvelle technologie aidera le Gouvernement Haïtien à mieux servir les citoyens en leur fournissant des services publics améliorés, plus rapides et plus précis. Cette plateforme facilitera l'échange de données entre les différentes institutions de l'administration publique haïtienne. Grâce à l'UXP, il en résultera une circulation rapide des données gouvernementales déjà collectées. Ainsi, les décideurs au plus haut niveau de l'Etat haïtien auront un accès facile aux informations pertinentes quand ils devront engager des actions au nom de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Par exemple, les autorités sanitaires et douanières peuvent également l'exploiter à bon escient.



L'architecture du système

Pour l'importation des produits pharmaceutiques en Haïti, l'Administration Générale des Douanes (AGD) doit vérifier auprès du MSPP la License autorisant les agences à importer certains produits, aujourd'hui cette vérification se fait manuellement. Avec l'implémentation de l'UXP, la douane pourra se connecter sur la

base de registre des agences pharmaceutiques du MSPP afin de vérifier les informations mises à sa disposition.

Actuellement, l'Etat haïtien échange des données à l'aide de documents imprimés, clés USB, supports CD ou par courriel. Ces procédés se révèlent fastidieux, insuffisants et prennent beaucoup de temps. Cependant, avec la plateforme UXP, chaque fois que le décideur veut disposer de certaines informations, il peut se connecter au tableau de bord à partir de son ordinateur ou même son « smart phone » et de disposer automatiquement à des fins de prise de décision les données nécessaires.

Formation : Les cadres des services déconcentrés du département de l'Artibonite se renforcent

Dans l'optique de rendre effective la déconcentration administrative, deux semaines de formation en finances publiques et en élaboration & gestion de projet au profit des cadres des services déconcentrés du département de l'Artibonite ont été décrétées par l'OMRH. Motif : stimuler les dépenses d'investissements public et privé pour activer les leviers de croissance économiques.



Une vue du panel

A l'initiative de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) appuyé par le ministère de l'économie et des finances (MEF), une session de formation de deux semaines, tenue aux Gonaïves, est organisée à l'intention des cadres des services déconcentrés du département de l'Artibonite. Elle a été lancée le lundi 5 octobre 2015 par le délégué départemental de l'Artibonite, Alexandre Emmanuel; le directeur de la Cellule de Promotion de la Déconcentration Administrative de l'OMRH, Wisner THOMAS et le représentant de la firme DAG Consulting, Richard Dulince.

Cette session de formation qui s'étend du 5 au 16 octobre 2015, est animée par les cadres de l'OMRH, du MEF et de la firme haïtienne DAG Consulting qui dispose d'une expertise assez diversifiée. Par le biais de cette formation, l'OMRH entend stimuler les dépenses d'investissements publics et privés dans les provinces pour activer les leviers de croissance économique propres à la création d'emplois durables, à la réduction de la pauvreté, au bien-être de la population et au maintien de l'équilibre territorial.



Une vue de quelques participants

Par ailleurs, cette session de formation s'inscrit dans le cadre des efforts de l'administration centrale de renforcer les capacités des cadres des services territorialement déconcentrés de l'Etat en vue de combler certaines faiblesses relatives à la participation desdits services dans la conception et la mise en œuvre ainsi que dans la gestion financière des projets publics. Elle vise à les outiller en vue d'une plus grande consommation des crédits d'investissement public pour une meilleure fourniture des services de qualité et de proximité à la population. Des boîtes à outil leur seront fournies sur la gestion des finances publiques, les pratiques de conception des documents de projet ainsi que la conduite des phases d'exécution d'un projet de développement.

Il en résultera une augmentation de la performance de leurs institutions respectives dans la définition des besoins, la conception et la mise en œuvre des projets répondant aux attentes de la communauté d'une part ; d'autre part, de mieux maîtriser les procédures d'exécution des dépenses publiques et de reddition des comptes.



Un cadre de l'OMRH au cours d'une de ses interventions

Dans l'intervalle de deux semaines onze modules se rapportant aux finances publiques et à l'élaboration & gestion de projet seront développés au profit des r cipiendaires qui accueillent favorablement cette initiative.

Destin e   une trentaine de cadres des services d concentr s au niveau de l'Artibonite, cette activit , qui sera r pliqu e dans les autres d partements du pays, c te   l'Etat ha tien 1,667, 037 gourdes.

La gouvernance  lectronique en Ha ti: r ve ou r alit  ?

La gouvernance  lectronique n'est pas seulement l'apanage des pays du Nord. Les pays en voie de d veloppement ont aussi exp rim  ce syst me. La R publique d'Ha ti a d j  fait ses premiers pas dans ce secteur incontournable qu'est l'e-Gouvernance, vu l'acc l ration du processus de d veloppement des outils technologiques mis   la disposition du public.

Depuis la fin de l'ann e 2010, l'Administration publique ha tienne a mis en ligne plusieurs services permettant d'am liorer la qualit  des services offerts   la population. L'harmonisation des sites web des institutions de l'Etat, un projet r alis  gr ce   l'appui financier du PNUD, t moigne du progr s enregistr  dans ce secteur. Les minist res ont accus  un taux croissant de d veloppement technologique. C'est ce qui explique,   l'int rieur de ces derniers, la pr sence de fibre optique, de connexion d'internet   haut d bit. En fait, s'agit-il du t tonnement ou d'une v ritable politique publique en la mati re ?

Dans le programme-cadre de r forme de l'Etat, programme visant la r forme administrative de l'Etat et s' chelonnant sur

5 ans allant de 2012   2017, six axes sont priorit s :

- la mise en  uvre de la r forme de l'Administration Centrale de l'Etat ;
- la mise en place du nouveau syst me de Fonction Publique ;
- l'instauration d'une d concentration effective des services publics ;
- le lancement du processus de d centralisation ;
- la modernisation du cadre physique des services publics ;
- la mise en place d'un syst me e-Gouvernance.

Parmi les diff rents axes du programme cadre, celui de l'e-Gouvernance reste un levier incontournable pour la r forme et la modernisation de l'administration. L'administration  lectronique permet ainsi de gagner en productivit , temps,  nergie, qualit  et finance. Ce sont autant d'avantages qu'offre l'e-Gouvernance. Ces avantages peuvent se traduire en l'offre de services publics de fa on int gr e, transparente et s curis e ; au rapprochement de l'administration des besoins et attentes de l'utilisateur ; en l'am lioration de l'administration en termes d'efficacit  et de qualit .

  c t  de ces multiples avantages de l'e-Gouvernance, il y a beaucoup de d fis   relever pour mieux faire atterrir ce syst me tant important. Il faut tout d'abord surmonter le probl me li    l'incapacit  de la majorit  des gens   utiliser proprement les services de l'e-Gouvernance. Il faut ensuite songer   doter le pays du cadre juridique n cessaire en mati re d'administration  lectronique. En attendant la venue du cadre juridique, un arr t  cr ant le CITI (Comit  Interminist riel sur les Technologies de l'Information) a  t  pris par le Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe en date du 9 juillet 2014 et publi  dans le journal officiel de l'Etat ha tien, Le Moniteur.

Ce comit  qui sera effectif sous peu, est charg  de la coordination et de l'harmonisation des politiques publiques dans le domaine des technologies de l'information, des infrastructures de base y relatives et des fonctionnalit s administratives n cessaires ainsi que de la

supervision de la mise en œuvre des principes directeurs approuvés par le Gouvernement dans ce domaine. Le CITI, présidé par le Premier Ministre ou un Ministre désigné à cet effet, est composé du Ministre des TPTC, du Ministre de la Communication, du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, du Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, du Ministre de l'Économie et des Finances, et du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Après avoir fait ses premières armes depuis tantôt 6 ans dans l'implémentation du système e-Gouvernance, Haïti ne s'arrête pas là. Entretemps, plusieurs actions ont été entreprises dans le sens de la consolidation et de la dynamisation de l'e-Gouvernance. C'est ainsi qu'une nouvelle plateforme va être installée au sein de l'administration dans l'objectif de faciliter l'échange de données entre les différentes entités de l'État à des fins de prise de décision.

Il faut se rappeler qu'une délégation de 14 personnes a été déjà en Estonie en août 2009 en vue de s'inspirer de l'expérience estonienne ayant rapport à l'e-Gouvernance. La mise en place de cette plateforme portant le nom d'UXP (Unified eXchange Platform) est pilotée par l'OMRH (Office de Management et des Ressources Humaines) en accord avec d'autres partenaires comme le MSPP, l'OAVCT, le MEF, la DGI, l'AGD, la PNH, la CSC/CA, l'ULCC, le MTPTC, le MPCE, le MICT et le MENFP. Cette activité est financée par l'USAID via le projet IFMS (Integrated Financial Management Systems).

L'administration publique haïtienne est résolument tournée vers la voie de la modernité en faisant siennes les Technologies d'Information et de Communication dans l'accomplissement de sa mission, celle qui consiste à fournir des services de qualité à la population. L'e-Gouvernance est en passe de devenir une réalité en Haïti. Toutefois, il y a toujours lieu d'approfondir et d'améliorer.

Par : M Chrisnel Désir

La mise en place du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (VAEP) en Haïti avance à grand pas



De gauche à droite : M. Jacky Lumarque, M. Nesmy Manigat, M. Uder Antoine, M. Marcel Pariat

A l'état de projet depuis un certain temps, la VAEP est en passe de devenir une réalité en Haïti. C'est en ce sens que l'Office de management et des ressources humaines (OMRH), en partenariat avec l'Université Quisqueya, le MENFP et l'Université Paris Est Créteil, a procédé, le 29 octobre écoulé, au lancement de la formation modulaire VAEP en vue d'octroyer une licence à une première cohorte de vingt-cinq cadres provenant des ministères.

Déroulé autour du thème « transformez votre expérience en diplôme », le lancement de la journée de formation sur le dispositif de la VAEP a eu lieu à l'auditorium du centre de conservation de biens culturels de l'Université Quisqueya, le jeudi 29 octobre 2015. Le recteur de ladite université, Jacky Lumarque, a tenu à fournir au public un ensemble d'informations sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience professionnelle. D'entrée de jeu, il a fait savoir que la VAEP est un mécanisme qui permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience professionnelle pour obtenir une certification professionnelle. Un certain délai est généralement requis pour solliciter une validation qui, selon M. Lumarque, n'est ni plus ni moins que trois ans à l'état actuel des choses.



Une vue partielle de l'assistance

Quatre étapes sont nécessaires pour faire valider les acquis de son expérience professionnelle : l'information et conseil, la recevabilité, l'accompagnement et la certification. Au niveau de la première étape l'intéressé s'informe sur les modalités d'obtention de la certification auprès d'un groupe d'experts-conseil qui lui dicte les démarches à entreprendre. La deuxième étape est celle de l'analyse du dossier qui peut être recevable ou non par la structure en charge de la VAEP. La troisième consiste à accompagner le sujet dans sa quête d'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. La quatrième étape est celle de l'aboutissement du processus, celle au cours laquelle le sollicitant se voit octroyer une certification



M. Uder Antoine, Coordonnateur Général de l'OMRH

Pour le Coordonnateur général de l'OMRH, Uder Antoine, cette journée de lancement a été l'occasion d'indiquer une nouvelle voie vers le savoir, celle de l'expérience. Cette voie permet de transformer l'expérience en diplôme, sans nécessairement suivre une formation par la voie académique traditionnelle.

Selon M. Antoine quatre objectifs majeurs sont poursuivis par le Gouvernement haïtien dans le cadre de la mise en place du dispositif de la VAEP :

Doter l'administration publique d'une masse critique de fonctionnaires qualifiés et de cadres compétents aptes à renforcer le cadre macroéconomique susceptible d'attirer les investissements et de canaliser le développement ;



M. Antoine Verdier, Coordonateur Adjoint de l'OMRH

Encourager la formation des ressources humaines en leur offrant des perspectives motivantes d'orientation professionnelle et de développement personnel par la mise en place d'un cadre institutionnel et opérationnel approprié ;

Permettre aux fonctionnaires de développer de nouvelles compétences, de s'adapter à l'évolution des postes de travail et de faire valider les acquis de leur expérience professionnelle ;

Etablir une nouvelle manière d'accéder à un diplôme ou certificat en dehors du système traditionnel de formation en adéquation avec les compétences acquises par toutes les catégories de professionnels du secteur public.



Monsieur Nesmy Manigat, Ministre de l'Éducation Nationale lors de son intervention

Acteur incontournable de cette démarche, le titulaire du MENFP, en l'occurrence le ministre Nesmy Manigat, a fait remarquer, dans ses propos de circonstance, que le pays a beaucoup de gens qui exercent des fonctions dans des domaines divers mais qui n'ont pas papier, entendez par là un certificat ou un diplôme. La mise en place du dispositif de la VAEP vise à résoudre définitivement ce problème grâce à la formation qui sera donnée à certaines personnes dans le cadre d'un partenariat entre nos universités et centres de formation professionnelle. Notez que ces personnes munies d'une maîtrise ou d'une licence seront habilitées à traiter les

demandes de validation des acquis de l'expérience professionnelle.



Monsieur Marcel PARIAT de l'UPEEC, expert en VAEP

Après le lancement, deux chercheurs-universitaires de l'Université Paris Est Créteil associés à la démarche, Marcel Pariat et Pascal Lafont, ont parlé en long et en large de la genèse du programme de VAEP, de ses enjeux, de la volonté politique pour accompagner le développement de ce programme, ses ambitions, sa structuration, ses principes pédagogiques ainsi que ses certifications.

Signalons que la formation au programme de licence qui a débuté le 29 octobre à l'Université Quisqueya est financé par le MEF et comporte six modules, entre autres, positionnement des espaces sociaux de l'organisation dans le contexte économique, culturel et social; maîtrise des champs professionnels et analyse des logiques d'acteurs au sein des espaces sociaux des organisations de travail; management et gestion d'un espace social à l'intérieur d'une organisation de travail.

Outil de promotion sociale de l'individu, la VAEP concerne d'abord les agents de la fonction publique haïtienne avant de s'étendre aux catégories d'agents travaillant dans le secteur privé.

OMRH

Une Administration Publique efficace
au service de la population

14, Rue Debussy,
Port-au-Prince (Haïti)
Code postale : HT6113

(509) 3443-6341
(509) 4260-1307

emploi.gouv.ht
<http://www.omrh.gouv.ht>
<http://www.servicespublics.gouv.ht>
<http://www.facebook.com/omrhaiti>